



L'exercice du pouvoir disciplinaire

Objectifs

- **Connaître les différentes sanctions disciplinaires, savoir apprécier la gravité des fautes, sécuriser l'exercice du pouvoir disciplinaire.**

Programme

- **L'exercice du pouvoir disciplinaire.**
 - Identifier le fondement du pouvoir disciplinaire.
 - L'appréciation du fait fautif.
- **La sanction.**
 - Les différentes sanctions légales, conventionnelles.
 - Utiliser la sanction appropriée, la notion d'appréciation proportionnelle de la sanction par rapport à la faute commise.
 - Les sanctions prohibées.
- **La procédure disciplinaire.**
 - Identifier les procédures spécifiques à chaque sanction.
 - Mettre en œuvre la procédure disciplinaire.
 - Le cas spécifique des salariés protégés.

Durée :
1 jour – 7 heures

Public :
Dirigeants, gestionnaires, chefs de service.

Prérequis : Aucun

Groupe : 12 personnes maximum

Méthodes pédagogiques :

- Analyse de la réglementation en vigueur, des conventions collectives du secteur et de la jurisprudence
- Etude de cas
- Support de vidéo projection et/ou liens remis

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de la formation

⚠ Ce document n'est pas contractuel !

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.